



EY

Building a better
working world

**Evaluation des dispositifs
de mobilité soutenus par le
PO FSE 2014-2020**

DIECCTE REUNION

Synthèse des travaux





Présentation de l'étude

La DIECCTE est autorité de gestion du Fonds Social Européen (FSE) à La Réunion pour la programmation 2014-2020. Elle a ainsi lancé en 2018 des évaluations à mi-parcours du programme opérationnel (PO) FSE 2014-2020 : une évaluation de la mise en œuvre et une évaluation thématique.

Le cabinet EY a été mandaté par la DIECCTE Réunion pour réaliser l'évaluation thématique portant sur les dispositifs de mobilité soutenus par le programme FSE. Ces dispositifs de mobilité visent à la fois à soutenir la mobilité éducative (départ des réunionnais pour étudier en métropole ou à l'étranger) et la mobilité professionnelle (recherche d'emploi ou emploi en métropole ou à l'étranger).

Objectifs

1

Rendre compte de l'utilité des actions portées par le programme et de leur participation aux objectifs fixés

2

Proposer des améliorations en matière de soutien à la mobilité pour la deuxième moitié de la programmation et la prochaine programmation

Périmètre

L'évaluation réalisée a ciblé les dispositifs de mobilité soutenus par le PO FSE sur la période de programmation 2014-2020. Elle avait pour but de répondre aux questions évaluatives suivantes :

	Efficacité	Dans quelle mesure la mise en œuvre des dispositifs de mobilité permet-elle de répondre aux objectifs fixés par le PO ?
	Impacts	Dans quelle mesure les dispositifs de mobilité ont-ils un impact sur l'accès à l'emploi, la formation et le marché du travail local ?
	Pertinence	Dans quelle mesure les dispositifs de mobilité permettent-ils de répondre aux besoins de la population ?
	Complémentarité	Dans quelle mesure les dispositifs de mobilité soutenus par le FSE sont-ils complémentaires des autres dispositifs de mobilité et d'accès à l'emploi existants ?
	Efficiences	Dans quelle mesure les ressources ont-elles été déployées de façon optimale ?
	Contribution	Dans quelle mesure les dispositifs de mobilité contribuent-ils aux principes horizontaux et à l'atteinte des objectifs de la Stratégie Europe 2020 ?

Méthodologie déployée

L'étude a été réalisée entre septembre 2018 et janvier 2019. Les conclusions et recommandations formulées s'appuient sur une collecte de données auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des dispositifs ainsi que des bénéficiaires des aides :

- 15 entretiens auprès des institutionnels (Etat, conseil régional, conseil départemental), des acteurs de la mobilité (CNARM, LADOM), d'autres partenaires (INSEE, Pôle Emploi, CRIJ, CESER, missions locales, Université,...) ;
- 5 entretiens avec des entreprises réunionnaises ;
- 2 Focus groupes avec une dizaine de bénéficiaires des aides à la mobilité à Paris et à La Réunion complétés par des entretiens téléphoniques individuels ;
- Une enquête en ligne auprès de 500 bénéficiaires, 217 réponses (Taux de réponse : 43%) ;
- Un atelier de co-construction des recommandations, le 11 décembre 2018 rassemblant 15 participants.

Les dispositifs soutenus par le FSE s'inscrivent dans un panel d'aides à la mobilité

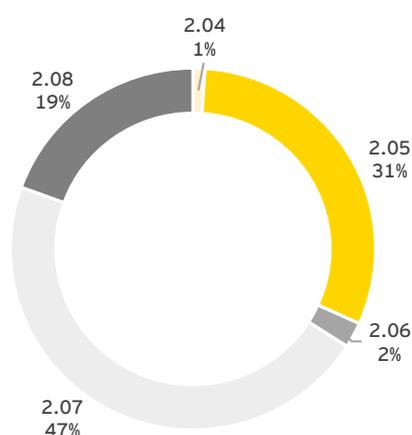
Les dispositifs de mobilité existent depuis plus de 50 ans sur l'île de La Réunion. Sur la période 2014-2020, 94 Millions d'euros sont dédiés à la mobilité au sein du PO FSE, ce qui représente 20% du budget du FSE pour la période concernée.

Cinq dispositifs soutiennent la mobilité au sein du PO FSE :

Mesure	Public cible	Porteur	Maquette	Nb cible participants
2.04 - Allocation de scolarité			1 000 000 €	326
2.05 - Bourse aux étudiants en mobilité			29 000 000 €	18 325
2.06 - L'alternance, stratégie payante pour les jeunes en mobilité			2 143 000 €	1 724
2.07 - Mobilité éducative et professionnelle			43 896 000 €	19 243
2.08 - Mobilité des demandeurs d'emploi			18 370 000 €	9 144

Les dispositifs de mobilité sont présentés en détail en pages 9 à 14 du rapport d'évaluation.

Répartition des crédits européens FSE entre les différentes mesures du programme



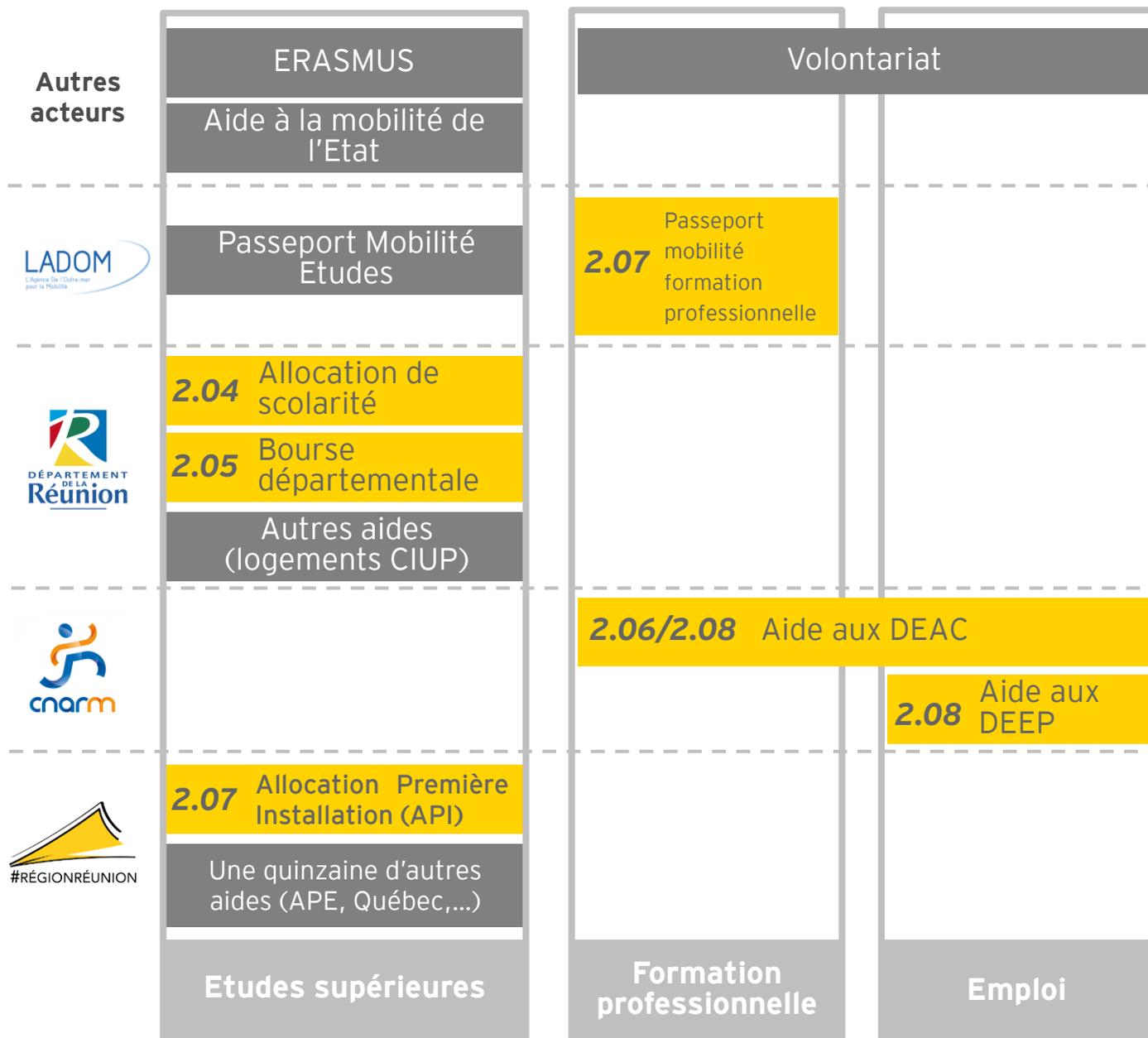
Source : PO FSE 2014-2020

La maquette se concentre à près de 50% sur la mesure 2.07 qui est répartie entre le Conseil Régional pour l'allocation de première installation pour les étudiants et LADOM pour le passeport mobilité formation professionnelle.

Le CNARM est en charge de la mise en place de deux dispositifs (21% de la maquette) permettant aux réunionnais de partir occuper ou rechercher un poste en alternance ou en emploi en Métropole ou à l'étranger.

Enfin 32% de la maquette est destinée au soutien aux étudiants via les aides du Conseil départemental.

Dispositifs de soutien à la mobilité



Relais d'information

Université
CRIJ

CRIJ
Missions locales
Pôle Emploi



Etudiants



Demandeurs d'emploi

Principaux constats et conclusions de l'étude

Efficacité

Les dispositifs de soutien à la mobilité financés par le FSE bénéficient à plus de 7 000 étudiants et demandeurs d'emploi par an

ETUDES

3 200 Étudiants soutenus annuellement par le CD

900 Étudiants soutenus annuellement par l'API du Conseil régional

- Des dispositifs ciblant principalement des « filières d'excellence »
- Une mobilité choisie pour la majorité des étudiants
- Les aides à la mobilité FSE / IEJ concernent 37% des étudiants en mobilité
- Des difficultés fréquentes pour les étudiants en mobilité

Profil type : Une femme de 20 ans qui a fait une classe préparatoire à La Réunion et qui part en Métropole pour intégrer une grande école

FORMATION PROFESSIONNELLE

525 Départs en alternance via le CNARM en 2017

1 280 Départs via LADOM en 2017

- Des profils plus diversifiés soutenus par LADOM
- La formation professionnelle en mobilité concerne 1,2% des demandeurs d'emploi
- Un accompagnement renforcé du CNARM et de LADOM auprès des participants
- Des retours rares en alternance, plus fréquents pour la formation professionnelle

Profil type : Un homme de 20 ans titulaire d'un Bac Pro et au chômage depuis moins de 6 mois qui part en mobilité pour réaliser un BTS Vente en alternance en Métropole

EMPLOI

1 361 Départs en 2017 : 841 DEAC et 520 DEEP

Profil type : Un homme de 25 ans titulaire d'un CAP et au chômage depuis 1 an qui part en mobilité en Métropole pour un poste d'agent de sécurité en CDD de quelques mois car il ne trouve pas d'emploi à La Réunion.

- Les dispositifs concernent environ 1% des demandeurs d'emploi réunionnais
- Un accompagnement complet du CNARM pour l'accès à l'emploi
- 58% des bénéficiaires accèdent à un emploi durable à la sortie du dispositif

Les analyses et conclusions sont présentées en détail en pages 17 à 28 du rapport d'évaluation.

L'évaluation a montré que les données disponibles dans l'outil « Ma Démarche FSE » n'étaient pas complètes à la date de réalisation de l'étude. Les chiffres ci-dessus sont donc basés sur les données de suivi des différents acteurs. Il est à souligner qu'aucune donnée ne figuraient dans l'outil pour la mesure 2.07, les bénéficiaires de ces dispositifs n'ont donc pas été consultés dans le cadre de cette étude.

Pertinence



Un soutien à la mobilité indispensable au regard de la situation socio-économique de l'île

61%

Des bénéficiaires interrogés ont été bien accompagnés avant le départ, 50% des étudiants se disent non satisfaits de l'accompagnement

“ J'ai arrêté mes études car j'ai été absent à une journée d'examen et n'ai pas pu obtenir mon certificat médical à temps pour justifier cette absence auprès du CROUS. Ne percevant plus la bourse, je n'ai pas pu rester en Métropole. ”

Principaux constats et conclusions de l'étude

- La nécessité d'un soutien spécifique à la mobilité pour répondre aux besoins du territoire et des réunionnais qui souhaitent partir en mobilité est reconnue comme indispensable par les acteurs du territoire et les bénéficiaires.
- Le soutien financier répond dans la majorité des cas aux besoins des bénéficiaires en mobilité, 79% se déclarent satisfaits de l'aide reçue.
- Le travail de préparation avant le départ est reconnu et apprécié par les bénéficiaires mais un manque de préparation et d'accompagnement des étudiants conduit à des difficultés du quotidien pouvant mettre un terme au parcours de mobilité.
- Certains dispositifs pourraient mieux répondre aux besoins du territoire (thématiques de formation à privilégier, intégration dans la zone Océan Indien).

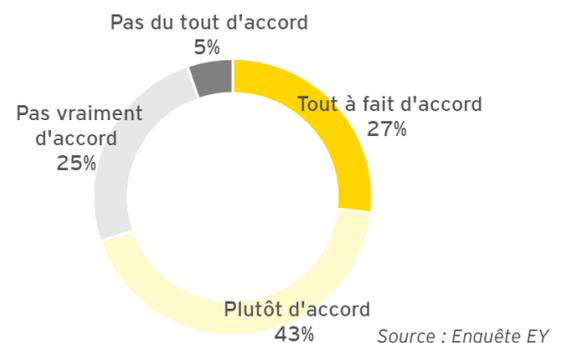
Les analyses et conclusions sont présentées en détail en pages 34 à 40 du rapport d'évaluation.

Complémentarité

Un manque de vision stratégique entre les multiples dispositifs et acteurs de la mobilité

Dans quelle mesure considérez-vous que les dispositifs de mobilité sont facilement accessibles aux réunionnais ?

Bien que la majorité des bénéficiaires considèrent que les aides à la mobilité sont facilement accessibles, 30% des répondants à l'enquête en ligne n'ont pas eu facilement accès à celles-ci. Ce chiffre représente 35% des étudiants contre 19% des demandeurs d'emploi.



Principaux constats et conclusions de l'étude

- La multiplication des dispositifs complique la lisibilité et l'accès aux aides en particulier pour les étudiants.
- La coordination entre les acteurs du territoire reste limitée principalement en raison de l'absence d'une structure de pilotage commune et d'une vision stratégique partagée de la mobilité.
- Des dispositifs aux différentes étapes de la vie qui sont en lien les uns avec les autres (impact fort de la première expérience de mobilité le plus tôt possible, continuité territoriale qui facilite les retours pour les vacances...).

Les analyses et conclusions sont présentées en détail en pages 41 à 43 du rapport d'évaluation.

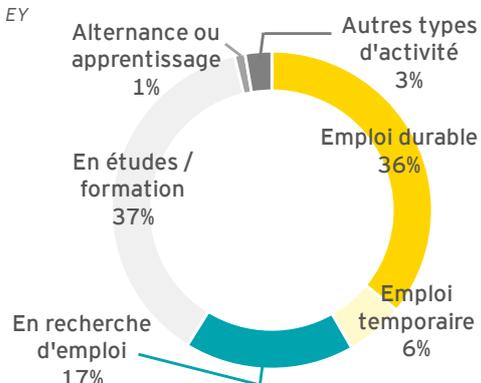


Impacts

Des impacts positifs sur l'emploi et la formation pour les bénéficiaires et le territoire

Situation des bénéficiaires à la sortie du dispositif

Source : Enquête EY



97%

Des bénéficiaires interrogés ont une vision positive des impacts apportés par la mobilité

75%

Des bénéficiaires interrogés sont en emploi 2 ans après leur mobilité

Principaux constats et conclusions de l'étude

- Les bénéficiaires des dispositifs de mobilité sont plus formés, plus expérimentés et plus intégrés sur le marché du travail suite à leur mobilité.
- Une amélioration notable des compétences comportementales des bénéficiaires reconnue par les entreprises réunionnaises et qui favorise leur employabilité.
- Une part importante des réunionnais reviennent à La Réunion suite à leur parcours de mobilité avec un avantage comparatif sur le marché du travail (20% des bénéficiaires interrogés sont de retour à La Réunion et 36% envisagent un retour à court ou long terme).
- Le phénomène de diaspora réunionnaise en métropole n'est pas encore suffisamment solide pour permettre une intégration facilitée des jeunes qui partent en mobilité.
- Le suivi des impacts individuels des dispositifs de mobilité sur le long terme est insuffisant.

Les analyses et conclusions sont présentées en détail en pages 29 à 33 du rapport d'évaluation.

Efficiency

Une allocation des moyens qui pourraient être optimisée pour maximiser l'efficacité des dispositifs

57%

Des bénéficiaires interrogés considèrent qu'ils seraient partis en mobilité en l'absence de soutien financier, parmi eux plus de 60% estiment cependant que leur parcours aurait été plus difficile

Principaux constats et conclusions de l'étude

- La recherche d'efficacité dans la mise en œuvre des dispositifs pourrait être améliorée en particulier dans les modalités de travail et dans les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Les conditions de ressources étant peu contraignantes l'accès aux dispositifs étudiants, des effets d'aubaine ont été identifiés chez les étudiants les plus aisés. Sans remettre en cause l'existence de dispositifs pour l'ensemble des étudiants, ce phénomène pourrait être limité en privilégiant le recours à des prêts dans certains cas.
- Les moyens pourraient être renforcés pour garantir la réussite des projets de mobilité en particulier au niveau de l'accompagnement durant la mobilité.

Les analyses et conclusions sont présentées en détail en pages 44 et 45 du rapport d'évaluation.

Contribution

Des dispositifs en ligne avec les objectifs de l'Union européenne

Thématiques UE	Contribution	
Emploi	+	2% des réunionnais en recherche d'emploi partent en mobilité
Recherche et développement	=	Effet marginal possible en facilitant le mobilité des étudiants
Changement climatique et énergie	-	Coût intrinsèque du dispositif important via le financement de billets d'avion
Education	+	Impact fort car la mobilité permet l'accès à des formations et la poursuite des études
Pauvreté et exclusion sociale	+	La mobilité favorise l'accès à l'emploi
Egalité des chances et non discrimination	+	Absence de discrimination dans le choix des bénéficiaires
Egalité entre les hommes et les femmes	+	L'équilibre entre les femmes et les hommes est respecté chez les bénéficiaires

Les analyses et conclusions sont présentées en détail en pages 46 et 47 du rapport d'évaluation.



Recommandations



Créer un comité de pilotage de la mobilité rassemblant l'ensemble des acteurs impliqués

- Créer une instance de pilotage rassemblant les décideurs politiques, les opérateurs de la mobilité ainsi que les relais d'information auprès des bénéficiaires potentiels ;
- Définir une stratégie commune pour la mobilité et des objectifs partagés : clarification des besoins du territoire, cibles des dispositifs, offre de mobilité adaptée à chaque parcours ;
- Accentuer la connaissance et le travail en commun des différents acteurs pour réfléchir en termes de parcours de mobilité et sortir d'une logique de guichet encore bien présente.



Faciliter le parcours des bénéficiaires en améliorant la lisibilité des dispositifs et leur accessibilité

- Création d'un dossier mobilité partagé à l'instar du dossier médical partagé ;
- Créer une plateforme unique d'information sur les aides en améliorant la vulgarisation de la description du contenu des aides et des démarches à réaliser pour en bénéficier ;
- Définir un algorithme permettant de déterminer l'aide la plus adaptée en fonction du profil du bénéficiaire potentiel ;
- Mettre à disposition un « chatbot » ou un FAQ permettant de répondre aux questions fréquentes des bénéficiaires potentiels, intégré dans la plateforme.



Etendre le dispositif à un plus grand nombre de bénéficiaires

- Identifier les marges de manœuvre pour accompagner plus de bénéficiaires dans des parcours de mobilité, dont les effets sont structurants sur l'insertion professionnelle ;
- Identifier les possibilités d'augmentation du nombre de bénéficiaires en substituant certains financements en prêt, afin de renforcer l'impact du dispositif.



Renforcer l'accompagnement humain auprès des étudiants

- Renforcer l'accompagnement au départ et aux premiers jours sur place (accompagnement non financier), en marge de la réunion d'information, pour créer une solidarité entre les étudiants en mobilité ;
- Encourager les gestionnaires des aides à devenir des référents mobilité et accompagner les étudiants dans leur démarche et accentuer la communication sur les référents qu'ils peuvent contacter en cas de besoin une fois sur place ;
- Mettre en place un système de parrainage avec des étudiants qui sont passés par la même école ou résident dans la même ville.



Renforcer la mutualisation des activités des différents acteurs de la mobilité

- Réfléchir à la potentielle mutualisation entre les aides proposées par les différents acteurs : dispositifs d'aides pour les étudiants via le CD et le CR / Alternance via LADOM et le CNARM avec des montants d'aide différents / Rôle de pôle emploi et du CNARM ;
- Encourager les campagnes d'information et de sensibilisation dédiées à la mobilité au plus tôt dans le parcours des étudiants et des demandeurs d'emploi et communes à l'ensemble des opérateurs.



Améliorer le suivi des bénéficiaires et lancer des expérimentations pour déterminer les dispositifs qui fonctionnent le mieux

- Développer des dispositifs spécifiques à la mobilité dans la zone Océan Indien ;
- Renforcer les expériences de mobilité au plus tôt dans la vie des réunionnais pour désacraliser la mobilité ;
- Renforcer les partenariats entre La Réunion et des régions d'accueil pour une plus grande continuité dans le parcours des réunionnais, à l'instar du partenariat noué avec le MEDEF Bretagne ;
- Renforcer le soutien aux actions qui fonctionnent le mieux (par exemple CEPROM) ;
- Mettre en commun les données de chacun des opérateurs pour réaliser un bilan annuel global des aides ;
- Suivre les bénéficiaires sur le long terme (au-delà de 6 mois après la sortie du dispositif)

EY | Audit | Conseil | Fiscalité & Droit | Transactions

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com.

© 2019 Ernst & Young Advisory
Crédits photo : shutterstock

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

Contacts

Marie BRUNAGEL
Directrice Associée, EY
marie.brunagel@fr.ey.com
Tél. : 06 72 87 60 45

Véronique MENEZ
Senior manager, EY
veronique.menez@fr.ey.com
Tél. : 06 07 70 67 09